

Les établissements recevant du public font l'objet de dispositions spécifiques à respecter vis-à-vis de la sécurité incendie, définies dans le Règlement de sécurité.

CONNAÎTRE LES FONDAMENTAUX DE LA SÉCURITÉ INCENDIE DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP) - INC01

(Type de bâtiments concernés : ERP)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Appréhender les mécanismes du feu et les grands principes de la prévention incendie
- Connaître le rôle et les responsabilités des différents acteurs de la prévention
- Connaître la classification des bâtiments
- Appréhender les dispositions générales du Règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public
- Appréhender les liens entre accessibilité et sécurité incendie

PUBLIC CONCERNÉ

Les maîtres d'ouvrage publics et privés
Les architectes
Les bureaux d'études
Les services techniques
Les élus

DURÉE : 1 journée de formation

LE FEU ET SES CONSÉQUENCES

Théorie du feu (triangle, classes de feu, les causes)
Définition du pouvoir, potentiel et charges calorifiques
Propagation du feu (conduction, convection, rayonnement, projection)
La résistance et la réaction au feu des éléments et matériaux de construction

LE RÔLE ET LES RESPONSABILITÉS DES ACTEURS DE LA PRÉVENTION

Obligations des propriétaires et des chefs d'établissement
Rôle et mission du service de sécurité
Les autres acteurs : rôles et missions

LA RÉGLEMENTATION INCENDIE DES ERP

Organisation générale de la réglementation
Classement des ERP
Dispositions constructives et techniques
Évacuation des personnes en situation de handicap

ÉTUDE DE CAS

Étude de cas concrète portant sur la mise en sécurité incendie d'un établissement recevant du public

TARIF

550 € HT la journée (1)
(1) tarif par participant comprenant les frais pédagogiques, les pauses et déjeuners

PROGRAMME

Sécurité incendie et Accessibilité

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Sécurité incendie

Systèmes de sécurité incendie

